

Schémas régionaux quelle place pour les territoires ?

Observation nationale et enjeux
au regard des prochaines évolutions législatives

*13 septembre 2013
Séminaire IHEDATE*

Pourquoi s'intéresser aux schémas ?

Montée en puissance conjointe Régions - communautés

- Communautés : achèvement de la couverture, croissance des compétences, SUD
- Région : renforcement du chef de filât, gestion des fonds UE

Schémas régionaux, de la stratégie vers la prescriptivité ?

- Un temps de dialogue stratégique entre collectivités et Etat
- Démultiplication des schémas et velléités à prescrire...
- Socle potentiel des CPER et programmes UE

Les démarches entreprises

Lecture des schémas

- Toutes régions, toutes thématiques (sous pilotage Région, Etat ou conjoint)
- Grille : mode d'élaboration, territorialisation, « prescriptivité »

Enquête auprès des communautés

- Questionnaire électronique : moins et plus de 30 000 habitants
- 350 retours

Réunions en régions

- Réunions DGS Régions et communautés
- Réunions Présidents de Région et de communautés

Les schémas régionaux

La panoplie des schémas

Développement économique	Aménagement	Environnement	Transports
• SRDE (développement économique) • SRI (innovation) • CPRDFP (formation professionnelle) • SRT (tourisme)	• SRADT (aménagement du territoire) • SDRIF (Ile-de-France), PADDUC (Corse), SAR (Outre-Mer) • SCoRAN/SDTAN (numérique)	• SRCAE (climat, air, énergie) + SRE (éolien) • SRCE (cohérence écologique)	• SRIT (infrastructures)

De nouveaux schémas prévus par les lois de décentralisation

→ Développement économique

- **SRDEII** (dev eco, innovation, internationalisation) remplace SRDE et SRI
- **SRESRI** (enseignement supérieur, recherche, innovation)

→ Transports

- Schéma régional d' **intermodalité** (s' ajoute au SRIT)

→ Pour les départements

- **SDTAN** obligatoire au niveau départemental, schéma d' amélioration de l' **accessibilité** aux services publics

Les schémas régionaux

Une grande hétérogénéité

→ Des schémas de nature différente

- Schémas planificateurs vs. schémas techniques
- Diversité formelle (volumes, cartographie, annexes,...)
- Des modes d'élaboration divers malgré une volonté de concertation
- Une force juridique variable
- Un calendrier complexe

→ Le SRADT, schéma des schémas ?

- Les SRADT de dernière génération, schémas à volonté intégratrice

Des schémas mal connus

Retour d'enquête

→ Communautés de moins de 30 000 habitants

- 66% connaissent les SRADT, moins de la moitié les autres schémas (SRDE 49%, SRT 45%, numériques 44%)
- 9% des répondants disent ne connaître aucun schéma

→ Communautés de plus de 30 000 habitants

- Les SRDE et SRADT connus dans leurs grandes lignes

Méthode d'élaboration des schémas

Le choix de la concertation

→ **Qui ?**

- Une grande variété d'acteurs associés : départements, communautés, communes, Pays, PNR, chambres consulaires, agences, acteurs économiques, associations, citoyens, experts...

→ **Comment ?**

- Réunions techniques ou politiques, rencontres restreintes ou grand public (Assises, forums...), enquête publique, ateliers citoyens, avis consultatifs...

→ **Quand et sur quel objet ?**

- Concertation *a priori* sur les orientations du schéma ou consultation *a posteriori* de validation du texte rédigé

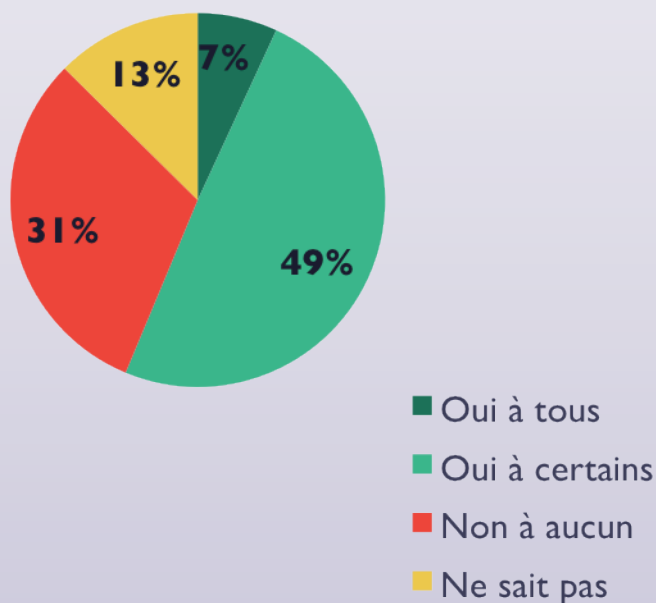
Éléments d'analyse : une concertation variable et limitée

- Concertation plus affirmée pour les documents généralistes ou soumis à obligations légales (SRADT, SRCAE, SRCE)
- SRDE, schémas numériques... : une concertation plus ciblée
- Le SRADT, par nature outil de visibilité pour la Région

Méthode d'élaboration des schémas

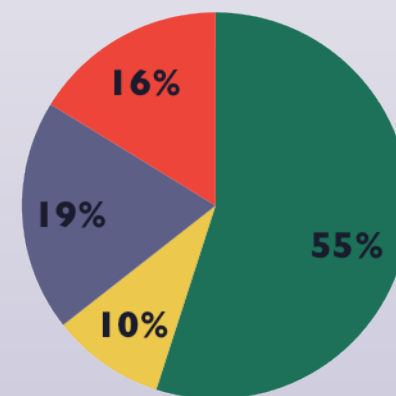
56% des communautés associées, essentiellement via des rencontres à grande échelle

Association des communautés à l'élaboration des schémas



Forme d'association des communautés

- Rencontres à grande échelle
- Rencontres restreintes
- Les deux
- Autres

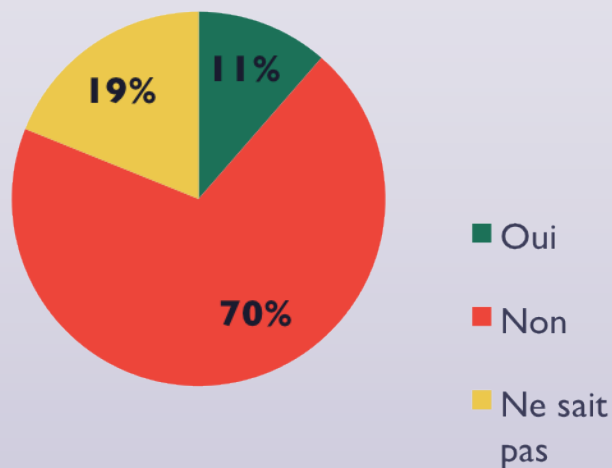


Retour d'enquête

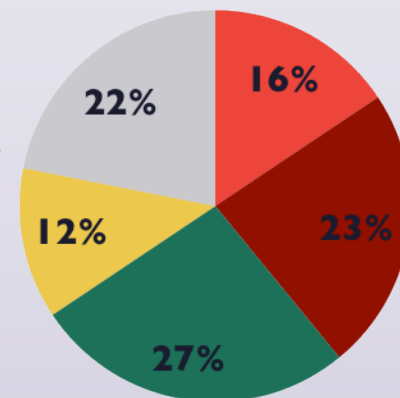
Méthode d'élaboration des schémas

Concertation : les communautés ne se sentent pas suffisamment associées

Communautés de moins de 30 000 hab. : votre information, association et représentation ont-elles été suffisantes ?



- Non
- Représentation directe préférable
- Oui
- Ne sait pas
- Ne se prononce pas



Communautés de plus de 30 000 habitants : bien représentées ?

Retour d'enquête

Quelle prise en compte des territoires ?

Un rapport au territoire particulier des schémas

→ **Des territoires ? Quels territoires ?**

- Des mentions rares et imprécises aux territoires : zones vagues, grandes mailles, éventuellement aires urbaines...
- Cartographie fine rare

→ **Quelle prise en compte des projets de territoire ?**

- Les projets de territoire, rarement cités dans les diagnostics.
 - Ex : pas de prise en compte des PCET existants dans les SRCAE
 - *A contrario*, forte territorialisation du SRCE Rhône-Alpes

→ **Des plans d'actions peu territorialisés**

- Schémas planificateurs : des orientations et plan d'actions détachés des territoires, rendant difficile leur appropriation et mise en œuvre par les collectivités
- Schémas techniques : des zonages souvent « précautionneux »

Portée des schémas

Ce que pose la loi :

→ ***Pour l'essentiel, des documents d'orientation sans valeur juridique***

- La majorité des schémas pose les grandes orientations de la stratégie régionale sans contraindre

→ ***Une valeur juridique plus forte pour certains schémas***

- Rapport de prise en compte de certains schémas par les documents d'urbanisme (SRADT, SRCAE, SRCE)
- Rapport de compatibilité des SDRIF, SAR et PADDUC
- Cas particulier des schémas techniques et de leurs zonages

Portée des schémas

Ce que font les régions, ce que perçoivent les communautés

→ **Le schéma, outil d'expression de la stratégie régionale**

- Document de réflexion sur le devenir du territoire
- Orientations dont les territoires sont invités à s'inspirer, mais souvent très générales (SRADT...)

79% des petites communautés considèrent les schémas comme des stratégies qui orientent les politiques de la Région.

Retour d'enquête

→ **Encadrement sans obligation des actions des collectivités**

- Cas des SRDE par exemple, qui bornent le champ d'intervention potentiel des collectivités

Pour 64% des communautés de plus de 30 000 habitants, les schémas régionaux sont des référentiels pour les politiques publiques dans la région.

Retour d'enquête

Portée des schémas

Ce que font les régions, ce que perçoivent les communautés :

→ **Pose des cadres d'action contractuels et financiers**

- Conditions à l'obtention d'aides financières
- Cadres de contractualisation

46,5% des communautés voient les schémas comme des cadres lisibles pour les aides de la Région.

Aux yeux de 60% des communautés, les schémas posent des cadres clairs pour les politiques contractuelles de la Région.

Retour d'enquête

→ **Le schéma, référent des documents d'urbanisme**

- Schéma support aux avis émis par la Région (appréciation des SCOT notamment)

20% des communautés de communes considèrent que les schémas régionaux fixent des contraintes qui limitent leurs actions.

Pour 38% des plus grosses communautés, les schémas posent des cadres prescriptifs particuliers dont elles doivent tenir compte.

Retour d'enquête

Le dialogue Région-territoires

→ **Quelle échelle de dialogue Région-communautés ?**

Les communautés se savent trop nombreuses pour organiser un dialogue direct avec la Région.

53,5% pour un dialogue Région / communautés réunies par grands territoires.
25% pour un dialogue Région / chaque communauté.
20% pour un dialogue Région /ensemble des communautés.

→ **Quelle représentation des communautés ?**

Le périmètre « Pays » comme principale échelle de représentation

61,4% des communautés représentées par le Pays dans l'élaboration des schémas.

Pour autant, des structures contestées dans leur capacité à représenter les communautés.

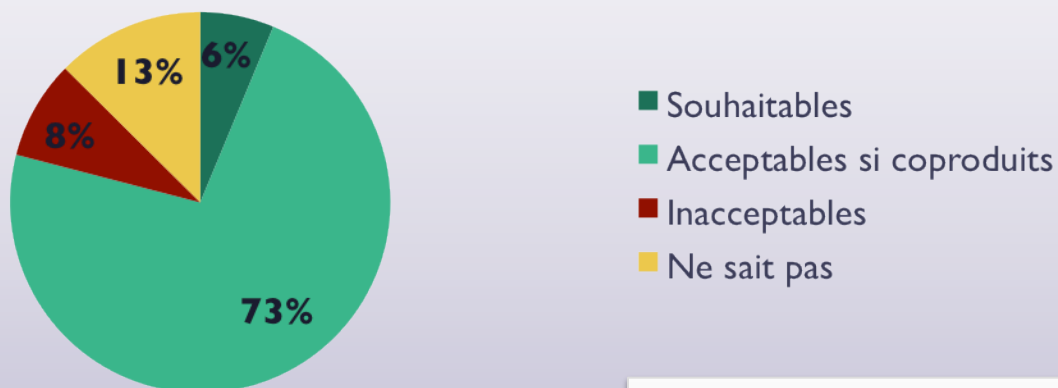
→ **De la CRE à la CTAP**

- Une nouvelle scène de dialogue, inspirée des CRE et élargie aux communautés de communes et communes
- Mode de représentation des communautés en débat au Parlement

Quelle force pour les schémas régionaux ?

→ **Les conditions d'acceptabilité de schémas plus prescriptifs**

Des schémas plus prescriptifs vous paraissent :



Retour d'enquête

- Coproduction et territorialisation nécessaires pour des schémas plus forts

Vers un schéma régional intégrateur ?

- Quelle simplification du paysage des schémas ?
=> amendement adopté par l'AN

Dialogue Région-communautés et schémas en débat

Comment dynamiser le dialogue Région-communautés ?

- Echelle de dialogue et représentation des communautés : quel intercesseur ?
- Scène du dialogue : la CTAP ?
- // Du chef de filat à l'autorité organisatrice ?

Quel avenir des schémas régionaux ?

- Enoncé stratégique, cadres contractuels, mise en comptabilité et conformité
- Des schémas plus prescriptifs ? A quelles conditions ?
- Quelle simplification de la schématologie régionale ?

Quelle contribution des territoires à la mise en œuvre des politiques régionales ?

- Un renouvellement de la politique contractuelle ?
- CPER, programmes européens : quelle articulation Région-territoires ?
- Quelle ingénierie ?

Quel soutien par la Région des dynamiques territoriales ?

- Capacité de la Région à « agréger » des projets pensés par les territoires ?

Retrouver les ressources de l'AdCF :

www.adcf.org

*13 septembre 2013
Séminaire IHEDATE*